

Pourquoi moi ?

Pour réaliser l'enquête, des logements seront tirés au sort. Si votre habitation en fait partie, vous serez interrogé en tant qu'occupant actuel du logement, de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants du territoire.

Avoir une connaissance précise des habitudes de déplacement des résidents du territoire étudié est en effet crucial pour que la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole et les instances compétentes puissent décider des améliorations à apporter aux infrastructures du territoire et aux offres de transport.

Quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant, que vous soyez travailleur, étudiant,

retraité ou sans emploi, que vous vous soyez déplacé ou pas la veille, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez au sein du département de la Gironde et du territoire de la Communauté de communes des Grands Lacs. Vous êtes donc bien représentatif d'une situation particulière et il est utile que vous répondiez. Il ne s'agit pas d'une déclaration, vous ne signez aucun document, vous ne vous engagez à aucune action. Vos réponses nous intéressent seulement dans un but statistique. Elles seront analysées de manière totalement anonyme. De plus, les données recueillies seront confidentielles et les enquêteurs avec lesquels vous échangerez seront soumis au secret professionnel.

Le respect de vos libertés

Cette enquête sera effectuée selon une méthode largement éprouvée (plusieurs dizaines d'enquêtes similaires ont été menées en France depuis une quarantaine d'années). Elle est soumise aux dispositions de la Loi 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et Libertés et leurs modificatifs et a fait l'objet d'une déclaration auprès du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) qui l'a validée.

Les données collectées feront l'objet d'un traitement nécessaire à l'exécution d'une **mission d'intérêt public** dont sont investis les responsables conjoints de traitement : la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole et le Cerema.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au prestataire Test SA, ainsi qu'au Cerema, co-responsable du traitement. Les données de contact (nom, coordonnées) seront conservées par TEST SA pendant la durée de la collecte et des opérations d'apurement et de redressement des données, puis détruites par le prestataire au plus tard le 30 juin 2022.